



**SYNDICAT
DES P&T** *Säit 1988*
a.s.b.l.
affilié à la **CGFP**

QUICKFAX

Juin 2019



ENTREVUE

AVEC M. LE VICE-PREMIER MINISTRE,
MINISTRE DE L'ECONOMIE

Le 29 avril 2019, M. le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Economie, Etienne Schneider a reçu, en sa qualité de ministre de tutelle de POST Luxembourg, une délégation du Syndicat des P&T pour discuter des problèmes existants au niveau de l'établissement public POST.

Le Syndicat des P&T a exposé un bon nombre de problèmes, la plupart du temps liés à la politique de recrutement de POST Luxembourg. En effet, depuis plusieurs années, l'Entreprise engage exclusivement des salariés, au détriment des agents du statut de droit public, ceci dans le but prétendu d'économiser ainsi des coûts.

Il est évident que le Syndicat des P&T ne peut pas être d'accord avec cette approche, étant donné que la Loi organique sur POST Luxembourg prévoit le fameux « soit/soit », donc l'engagement de salariés ET d'agents de droit public, sur un pied d'égalité, ce qui n'est nullement respecté à ce jour. Le Syndicat des P&T refuse catégoriquement l'interprétation du « soit/soit » comme consistant unilatéralement dans l'engagement de 100% de salariés et 0% d'agents de droit public. En outre, il y a d'autres groupes de frais particulièrement importants, comme par exemple les frais informatiques, et ce serait partant injuste de vouloir réaliser des économies que sur le dos du personnel !

Sur le terrain, cette problématique pose de graves problèmes au quotidien. Des agents faisant le même travail dans une même équipe ont des conditions de travail et de rémunération complètement différentes.

Ceci nuit gravement à l'ambiance et cause de fortes perturbations dans le travail journalier, ainsi que des frustrations et des démotivations.

C'est dès lors avec satisfaction que le Syndicat des P&T a pu constater que le Ministre de l'Economie pense lui-aussi que l'Accord de médiation, signé le 2 juin 2017 entre le Syndicat des P&T, la CGFP et le Gouvernement, devra enfin être mis en œuvre.

Le Syndicat des P&T a aussi félicité M. le Ministre pour la décision de maintenir la prestation du service universel postal au sein de POST Luxembourg, ce qui est certainement une bonne décision à l'échelle nationale, même si le projet de loi afférent ne prévoit toujours pas de durée minimale d'attribution.

Finalement, M. le Ministre a également donné des explications supplémentaires en ce qui concerne la signification concrète des pistes et idées développées dans le chapitre « POST » de l'accord de coalition gouvernementale 2019 - 2023.

Le 12 mars 2019 se sont déroulées les élections sociales auprès de POST Luxembourg, POST Télécom et toutes les autres entreprises du Grand-Duché de Luxembourg.
 Le Syndicat des P&T avec sa sous-organisation ASEPT a gagné deux sièges de plus et ainsi obtenu le meilleur score avec 7 sièges (avant 5), suivi par le LCGB (5->6) et OGBL (5->3).

Le résultat a été communiqué dans la circulaire No 43 du 15 mars

Syndicat des P&T /ASEPT 7sièges 7481voix

| Membres effectifs | Voix |
|---|-------------|
| FELL Udo  | 323 |
| SCHMIT Yves  | 299 |
| MIRKES Günter  | 284 |
| LARIOS Julien  | 280 |
| ZANNIER Bruno  | 267 |
| WEIGEL Nancy  | 265 |
| DIDIER Julien  | 249 |

| Membres suppléants | Voix |
|---|-------------|
| CHAHER Somia  | 248 |
| KOMBIANICOL Katherine  | 242 |
| GRETHEN Jean-Paul  | 236 |
| MEYER Patrick  | 235 |
| CHAUSSIN Emmanuel  | 235 |
| REIS DA COSTA Tiago  | 230 |
| SONDAG Alain  | 229 |

UN GRAND MERCI À TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION ET AUX ÉLECTEURS QUI ONT PARTICIPÉS À LA RÉUSSITE DE NOS COLLÈGUES.

LA NOUVELLE COMPOSITION DU COMITÉ DE L'ASEPT

| Fonction | Titulaire | Suppléant |
|---|----------------------------------|-----------------------|
| Président | FELL Udo | |
| Vice-Président | MIRKES Günter | SCHMIT Yves |
| Délégué à l'égalité | MIRKES Günter | KOMBIANICOL Katherine |
| Secrétaire et contact avec secrétaire du Syndicat | WEIGEL Nancy | ZANNIER Bruno |
| Trésorerie | ZANNIER Bruno | DIDIER Julien |
| Réviseur | LARIOS Julien | |
| Gestion de la Communication et publication | CHAUSSIN Emmanuel SCHMIT Yves | MIRKES Günter |
| Délégué à la santé et Sécurité | GRETHEN Jean-Paul | REIS DA COSTA Tiago |
| Informatique | SONDAG Alain | CHAHER Somia |
| Consultant | MEYER Patrick | |

Le 4 avril a été un moment historique pour le Syndicat des P&T : Lors des élections du bureau de la délégation des salariés, un accord de coalition entre le Syndicat des P&T et LCGB a été signé pour la période 2019-2024.

Cet accord prévoit une coopération commune avec le point central :

l'introduction de la carrière « Agent POST » en plus des missions « sauvegarde de l'existant », « protection des acquis sociaux », amélioration continue de la Convention Collective, de la santé, sécurité, ergonomie et qualité de vie au lieu de travail.

COMPOSITION DU BUREAU DE LA NOUVELLE DÉLÉGATION

| Syndicats | Nom | Prénom | Fonction du délégué |
|-----------------------------|---------------|---------------|--------------------------------|
| Syndicat des P&T | Fell | Udo | Président |
| LCGB | Ludwig | Axel | Vice-président |
| Syndicat des P&T | Weigel | Nancy | secrétaire |
| Syndicat des P&T | Mirkes | Günter | membre |
| Syndicat des P&T | Schmit | Yves | membre |
| LCGB | Da Silva | Pierre | membre |
| LCGB | Steciuk | Sarah | membre |
| Syndicat des P&T | Mirkes | Günter | délégué à l'égalité |
| LCGB | Madeira | Lourenco Toni | délégué à la santé et sécurité |

Le Syndicat des P&T /ASEPT est à votre écoute, vous conseille et vous soutient. Le Syndicat des P&T/ASEPT, pour faire face à une incertitude croissante parmi ses membres qui sont confrontés à une communication souvent très ambiguë vis à-vis de la Direction de Post, a décidé de mettre en place une permanence pour informer, conseiller et au besoin soutenir ses membres dans toute question professionnelle.



Bulletin d'adhésion

ASEPT, Syndicat des P&T et CGFP



Je soussigné(e),

Nom:

Prénom :

Adresse :

Rue :

Code Postal : Pays :

Localité :

Numéro SAP :

Demande par la présente mon affiliation à l'ASEPT.

Veuillez sélectionner votre carrière et cotisation :

| | Carrière | Cotisation mensuelle |
|--------------------------|----------------------|----------------------|
| <input type="checkbox"/> | A -C (ou EPA) | 6,5 € |
| <input type="checkbox"/> | D (ou EPB) | 8,5 € |
| <input type="checkbox"/> | E (ou EPC) | 10,5 € |
| <input type="checkbox"/> | F (ou EPD) | 12,5 € |

Mon compte CCP : LU

- J'autorise l'ASEPT à mettre en place une domiciliation automatique.
- J'autorise l'ASEPT à envoyer des newsletters à l'adresse mail suivante :

Fait à, le.....

Signature